



**L'école de cirque Pep's recrute
2 Animateurs/rices cirque
CDI de 20 h/semaine**

L'école de cirque Pep's est une école de cirque créée il y a 31 ans, adhérente à la FFEC, agréée pour les pratiques amateurs.

Située à Blagnac (31), elle propose des ateliers hebdomadaires (250 élèves) à partir de 4 ans, des ateliers parents-enfants, des stages pendant les vacances scolaires, des ateliers cirque dans les écoles, dans les crèches, des IME... L'association compte 6 salariés.

Missions prévues :

- Co-encadrer des ateliers hebdomadaires de sensibilisation aux arts du cirque pour des enfants à partir de 4 ans et des adultes.
- Encadrer des stages pour un public de 4 à 17 ans pendant les congés scolaires.
- Co-encadrer des ateliers de sensibilisation aux arts du cirque dans les écoles (si diplôme requis)
- Concevoir un programme d'activités selon les spécificités de ce public.
- Guider les enfants, les faire progresser dans l'acquisition de savoir-faire, développer la confiance en soi, les capacités d'expression, l'autonomie.
- Assurer une pratique en toute sécurité physique et affective.
- Mener un projet dans sa totalité

Compétences nécessaires à l'exercice de l'emploi

• **Savoirs nécessaires à l'emploi (connaissances) :**

- Connaissance des publics, des techniques d'animation et d'encadrement de l'activité cirque;
- Connaissances pédagogiques générales et spécifiques au cirque : supports, méthodes, évolution ;
- Connaissance des dispositifs, techniques, méthodes et procédures de sécurité liées à la pratique et à l'encadrement des arts du cirque (installations, parades, sécurité affective)

• **Savoir-faire nécessaires à l'emploi (pratiques) :**

- Organisé(e), rigoureux (se) ;
- Aisance en face à face public ;
- Maîtrise des techniques d'animation : gestion de groupe, garant de la sécurité morale et physique, adaptation aux publics, méthodes d'évaluation ;

• **Savoir être nécessaires à l'emploi (comportements) :**

- Esprit d'initiative, réactivité, autonomie ;
- Sens du relationnel, bon contact avec les publics ;
- Esprit d'équipe ;
- Capacité d'écoute, ouverture d'esprit.

Expérience et formation:

- Idéalement titulaire du TIAC (anciennement BIAC) ou BPJEPS
- Expérience indispensable dans l'encadrement d'activités circassiennes ou artistiques (danse, théâtre)

Conditions

CDI à temps partiel : 20h. A partir du 28 août 2023

Permis B exigé

Horaires en soirée, exceptionnellement les week end / horaires différents pendant les congés scolaires.

Salaire selon expériences et compétences (Coefficient 260 minimum)

Convention collective de l'animation.

Merci d'envoyer le plus rapidement possible : un CV comprenant une description d'expériences pédagogiques et formations suivies ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse : contact@cirquepeps.fr.